



Contrat entre coauteurs pour documentaire, quel contrat?

Par **rêverine**, le **27/04/2011** à **22:53**

Bonsoir,

Une demande m'est faite: un auteur a une commande de documentaire pour un congrès, il fait appel à moi pour l'assister dans la rédaction du protocole et de la conduite d'entretien servant de support aux interviews, puis pour le montage (pas technique mais sélection des séquences, avis etc) et après montage écriture du résumé, présentation etc.

nous sommes donc coauteurs, quel type de contrats dois je utiliser?

Merci

ps: la commande faite par le québec, selon leur juridiction, visiblement, il n'y a pas de contrats de commande, la programmation au congrès fait acte de commande , le reste sera vu sur place.

Je ne connais pas ces gens et n'ai que les dires de l'auteur

bonsoir